

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1188 7 juin 2010

SOMMAIRE

Adjutoris Conseil57017	Italia RC S.á r.l5701
ALLTEC Participations S.A 57017	
Arcelor Investment S.A 57024	KKR Columba Two S.à r.l5701
Auditorium Investments 3 S.à r.l 57013	Krämer Equilux S.à r.l5701
Auditorium Investments 4 S.à r.l 57011	LCF Edmond de Rothschild Conseil 5702
Autogrill Finance S.A57017	LSRC II Investor S.à r.l 5697
Banque Privée Edmond de Rothschild Eu-	Naturhome S.A 5701
rope56997	Nordea Bank S.A 5699
Best Fortune S.à r.l 57007	Nordea Bank S.A 5701
BG Selection SICAV 57019	NOSORROWS Management Consulting &
BG Sicav57019	Business Services SA5699
Building Management & Concept Luxem-	Prairie Rouge S.A
bourg S.A 57015	PRI Investment5702
Copri 3 S.A57019	Prospero (Luxembourg) S.à r.l 5701
Etruscan Places S.à r.l 57020	Protein System5701
GDH Investments S.à r.l57012	Quinze S.à r.l 5702
Global Select Sicav56997	Quinze S.C.I
H3G Procurement Services S.à r.l 56996	Reagra5699
HPH Investments 1 S.à r.l 57010	Reis S.A
HPH Investments 2 S.à r.l 57011	Richie Investments S.A 5699
HPH Investments 3 S.à r.l 57011	Saint Patrick Alienations and Acquisitions
HPH Investments (Luxembourg) S.à.r.l.	Studies SA 5699
57009	SGI Société de Gestion Immobilière S.A.
Hutchison 3G Italy Investments 2 S.à r.l.	5699
56997	Simon Europe 2 S.à r.l
Hutchison Ports Vietnam Investment S.à	Société de Participation Industrielle et Im-
r.l	mobilière Vermeil S.A5701
Hutchison Whampoa 3G Content S.à.r.l.	Société Immobilière du Parc des Exposi-
	tions de Luxembourg 5701
Hutchison Whampoa 3G IP S.à r.l 57012	Société Luxembourgeoise de Peinture S.à r.l
Hutchison Whampoa 3G Procurement S.à r.l	Sogebat S.A
Hutchison Whampoa Finance S.à r.l 56997	
Hutchison Whampoa IT Services S.àr.l.	Sopimo S.A
	SPM-Soparfi S.A. 5701 Wullmaart-Schmëtt SA 5699
Immobilière du 3 Joseph II57019	Xacat Investments5699
Industrial Polimers Services S.à r.l 57008	
Intérieur Décor S.A	Xiam S.A5699



LSRC II Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 293.041,00.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich. R.C.S. Luxembourg B 146.583.

In the year two thousand and ten, on the thirtieth day of March, before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of LSRC II Investor S.àr.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.583 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on May 27, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1285 of July 3, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended most recently pursuant to a deed of the same notary, on February 8, 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Alessia Rossi, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg. The Chairman appoints Vanessa Schmitt, Avocat, with professional address in Luxembourg, as Secretary of the Meeting.

The Meeting elects Armony Allamanno, juriste, with professional address in Luxembourg as Scrutineer of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau of the Meeting.

The shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representative(s) of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from the said attendance list established and certified by the members of the Bureau that 236,374 (two hundred thirty six thousand three hundred seventy four) shares with a par value of USD 1.00 (one United States Dollar), representing the entirety of the share capital of the Company of USD 236,374 (two hundred thirty six thousand three hundred seventy four United States Dollar) are duly represented at this Meeting, which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

The attendance list, signed by the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

- II. The agenda of the Meeting is worded as follows:
- 1. Waiver of the convening notices;
- 2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 56,667 (fifty six thousand six hundred sixty seven United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 236,374 (two hundred thirty six thousand three hundred seventy four United States Dollars) represented by 236,374 (two hundred thirty six thousand three hundred seventy four) shares of USD 1.00 (one United States Dollar) each, to USD 293,041 (two hundred ninety three thousand forty one United States Dollars), by way of the issuance of 56,667 (fifty six thousand six hundred sixty seven) shares having a par value of USD 1.00 (one United States Dollar) each;
 - 3. Subscription and payment of the share capital increase adopted under item 2. above;
- 4. Subsequent amendment of article 5.1 of the Articles in order to reflect the share capital increase adopted under item 2. above;
- 5. Amendment to the shareholder register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder register of the Company; and
 - 6. Restatement of the Articles of the Company.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting unanimously decides on the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of USD 56,667 (fifty six thousand six hundred sixty seven United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD 236,374 (two hundred thirty six thousand three hundred seventy four United States Dollars) represented by 236,374 (two hundred



thirty six thousand three hundred seventy four) shares of USD 1.00 (one United States Dollar) each, to USD 293,041 (two hundred ninety three thousand forty one United States Dollars), by way of the issuance of 56,667 (fifty six thousand six hundred sixty seven) shares having a par value of USD 1.00 (one United States Dollar) each.

Third resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows, it being understood that the existing shareholders of the Company waived, to the extent required, their preferential subscription rights.

Subscription - Payment

The Cullen Foundation, duly represented by Alessia Rossi, prenamed, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on March 12, 2010, declares to subscribe for 13,889 (thirteen thousand eight hundred eighty nine) shares having a par value of USD 1.00 (one United States Dollar) each and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of USD 13,889 (thirteen thousand eight hundred eighty nine United States Dollars);

Nudhar Corporation, duly represented by Alessia Rossi, prenamed, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on March 15, 2010, declares to subscribe for 13,889 (thirteen thousand eight hundred eighty nine) shares having a par value of USD 1.00 (one United States Dollar) each and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of USD 13,889 (thirteen thousand eight hundred eighty nine United States Dollars);

Anadarko Petroleum Corporation Master Trust, duly represented by Alessia Rossi, prenamed, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on March 16, 2010, declares to subscribe for 13,889 (thirteen thousand eight hundred eighty nine) shares having a par value of USD 1.00 (one United States Dollar) each and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of USD 13,889 (thirteen thousand eight hundred eighty nine United States Dollars);

HighVista II Limited Partnership, duly represented by Alessia Rossi, prenamed, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on March 24, 2010, declares to subscribe for 8,889 (eight thousand eight hundred eighty nine) shares having a par value of USD 1.00 (one United States Dollar) each and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of USD 8,889 (eight thousand eight hundred eighty nine United States Dollars);

HVS III (Aggregate) LP, duly represented by Alessia Rossi, prenamed, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on March 24, 2010, declares to subscribe for 6,111 (six thousand one hundred eleven) shares having a par value of USD 1.00 (one United States Dollar) each and to fully pay up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of USD 6,111 (six thousand one hundred eleven United States Dollars);

As a result of the above subscriptions and contributions, an amount of USD 56,667 (fifty six thousand six hundred sixty seven United States Dollars) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, and shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

Fourth resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 5.1 of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **5.1.** The Investor Company's corporate capital is fixed at two hundred ninety three thousand forty one United States Dollars (USD 293.041) represented by two hundred ninety three thousand forty one (293,041) ordinary shares in registered form with a par value of one United States Dollar (USD 1.00) each, all subscribed and fully paid up."

Fifth resolution

The Meeting resolves to amend the shareholder register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder register of the Company.

Sixth resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Meeting further resolves to restate the Company's Articles as follows:

"I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitéé) under the name "LSRC II Investor S.àr.I." (hereafter, the "Investor Company"), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter, the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter, the "Investor Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Investor Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Investor Company, and the board of managers shall provide notice of such resolution to the shareholder(s) promptly following the making of such resolution. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy



of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or, if there is more than one shareholder, the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Investor Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a unanimous resolution of the board of managers of the Investor Company, provided that no branch, subsidiary or office may be established in the United States of America or Canada, and the board of managers shall provide notice of such resolution to the shareholder(s) promptly following the making of such resolution. Where the board of managers of the Investor Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Investor Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances by a unanimous resolution of the board of managers of the Investor Company, and the board of managers shall provide notice of such resolution to the shareholder(s) promptly following the making of such resolution. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Investor Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

- 3.1. The object of the Investor Company is the acquisition, and as the case may be, the disposal of equity and/or debt instruments issued by LSRC II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitéé) having its registered office at 7, Gaston Diderich, L 1420 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.582 (hereinafter "LSRC II") and the management and financing of such participations. The Investor Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any shares and convertible preferred equity certificates issued by LSRC II. In addition thereto, the Investor Company may also invest in any Rated Liquid Security.
- 3.2. The Investor Company may borrow funds through the issuance, by way of private placement only, of convertible preferred equity certificates. The Investor Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to LSRC II only. The Investor Company may only give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations.
- 3.3. The Investor Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4 The Investor Company may carry out any actions which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art 4. Duration.

- 4.1. The Investor Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2 The Investor Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares - Securities

Art. 5. Capital.

- 5.1. The Investor Company's corporate capital is fixed at two hundred ninety three thousand forty one United States Dollars (USD 293,041) represented by two hundred ninety three thousand forty one (293,041) ordinary shares in registered form with a par value of one United States Dollar (USD 1.00) each, all subscribed and fully paid up.
- 5.2. The share capital of the Investor Company may be increased or reduced one or more times by a resolution of the sole shareholder or, if there is more than one shareholder, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Investor Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Investor Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 6.2. Towards the Investor Company, the Investor Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Investor Company.
- 6.3. The transfer of shares among shareholders or to third parties will occur in accordance with the provisions of Luxembourg law and the Investor Shareholders Agreement (as defined in Article 19).
- 6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Investor Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

Art. 7. Securities.

7.1. Other than Investor CPECs (as defined in Article 19), the Investor Company cannot issue any bonds, convertible bonds, preferred equity instruments, warrants or other securities.



III. Management - Representation

Art. 8. Board of managers.

- 8.1. The board of managers shall at all times be comprised of five (5) managers who shall be appointed by means of the resolution of the general meeting of shareholders, each for a three (3) year term. No more than two (2) managers shall be residents of Canada or the United States and at least two (2) managers shall be residents of Luxembourg (the "Residency Requirement"). Immediately upon the expiration of any such three (3) year term, the entire board of managers shall be deemed to have tendered their resignations. No earlier than sixty (60) and no later than forty-five (45) days prior to the expiration of any three (3) year term (or within five (5) business days following the death, incapacitation, resignation or removal of any one (1) manager), the board of managers shall convene a general meeting of shareholders by giving notice to the shareholders of such meeting which shall be for the purpose of: (i) in the event of the pending expiration of any three (3) year term, electing five (5) managers to the board of managers, each for a new three (3) year term commencing on the expiration date of the then current term; or (ii) in the event of the death, incapacitation, resignation or removal of any one (1) manager, electing one (1) replacement manager to the board of managers for the remainder of such replaced manager's term commencing immediately following such general meeting, which general meeting of shareholders shall be held no later than fifteen (15) business days after the giving of any such notice. No manager may be removed from office by any shareholder, except with the resolution of shareholders representing at least 70% of the share capital at the time the vote is taken, upon which the entire board of managers shall be deemed to have tendered their resignations and a new board of managers (which may be comprised of previous managers) shall be elected by the shareholders in accordance with the foregoing and this Article 8.
- 8.2. Within (5) days of receipt of the notice of meeting specified in Article 8.1, each shareholder may nominate: (a) in the event of the pending expiration of any three (3) year term, up to five (5) persons as candidates for appointment to the board of managers; or (b) in the event of the death, incapacitation, resignation or removal of any one (1) manager, one (1) candidate for appointment to the board of managers, by giving notice in writing to the Investor Company at its registered office of the full names of its nominated candidate(s) and their country of residence.
- 8.3. Appointment of managers at all general meetings of shareholders at which managers are to be appointed shall be by ballot, and, a plurality of the votes cast thereat shall appoint the manager(s). For the avoidance of doubt, every shareholder entitled to vote at an appointment of managers has the right to cast votes for the managers to be appointed equal to the number of shares held by such shareholder, and may cast all votes granted to it in favor of one candidate or distribute them among the candidates in such manner as the shareholder sees fit. If the shareholder has voted for more than one candidate without specifying the distribution among such candidates, the shareholder shall be deemed to have divided its votes equally among the candidates for whom the shareholder has voted. Incorrect ballots shall be void.
- 8.4. In the case of two nominees receiving the same amount of votes for the final seat, or sole replacement seat, as the case may be, or in any other case where the requisite number of managers are not elected or the plurality of votes results in the Residency Requirement not being satisfied, such election shall be deemed to be null and void and a new vote shall be held within not more than three (3) business days of the null vote and all shareholders shall be entitled to vote in accordance with Article 8.3 on the same nominees until the requisite number of managers are so elected. For the avoidance of doubt, for any subsequent meeting or voting in accordance with this Article 8.4, the notice requirements of this Article 8 shall not apply.
- 8.5 For a resolution of the shareholders regarding the appointment or removal of managers to be valid, shareholders representing at least 50% of the share capital at the time the vote is taken must vote or affirmatively abstain from voting at such meeting.

Art. 9. Powers of the board of managers.

- 9.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Investor Articles to the general meeting of share-holders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Investor Company's object, except during any Caretaker Period, during which the board of managers shall only exercise the Caretaker Actions.
- 9.2. Special and limited powers may be delegated by the board of managers of the Investor Company, for determined matters, to one or more agents, either shareholders or not, selected with due care by the board of managers of the Investor Company and possessing the appropriate knowledge and business experience required to accept such delegation. Any such agents shall not take any material actions inside the United States of America or Canada.

Art. 10. Procedure.

- 10.1. The board of managers shall meet upon the request of any manager in the Grand Duchy of Luxembourg. The board of managers shall meet at least once annually.
- 10.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least five (5) days in advance of the date set for such meeting, except in the case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers. Notice of any meeting of the board of managers provided to the members of the board of managers in accordance with this Article 10.2 shall be provided contemporaneously to all Observers (as defined in Article 10.8).



- 10.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Investor Company are present at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Investor Company. Notwithstanding the foregoing, in the event a convening notice is waived in accordance with this Article 10.3, notice of such meeting shall still be provided to the Observers promptly following the request of any manager to convene such meeting pursuant to Article 10.1.
- 10.4. Until the date upon which the Investor Investment Manager (as defined in Article 19) is no longer appointed as the investment manager to the Investor Company, the board of managers may validly deliberate and act only if a majority of its members are present at a meeting of the board of managers and resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. At any other time, the board of managers may validly deliberate and act only if all of its members are present at a meeting of the board of managers and resolutions of the board of managers are validly taken by unanimous vote, except with respect to investments in Rated Liquid Securities which shall only require a majority of members of the board of managers to be present and votes cast. At any time, the board of managers may validly deliberate and act with respect to the removal of the Investor Investment Manager as investment manager to the Investor Company only in accordance with Section 14.4 of these Investor Articles. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.
- 10.5. Except as otherwise provided in the Investor Shareholders Agreement or the Guidelines (as defined in Article 19), a manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the members of the board of managers taking part in the meeting to hear and speak to each other, provided that at least a majority of its members is physically present in Luxembourg. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 10.6. A member of the board of managers cannot grant a power of attorney to another member of the board of managers to represent him/her/it at a meeting of the board of managers.
- 10.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 10.8. Each shareholder is entitled to appoint and remove an observer to the board of managers (each, an "Observer"). Each Observer shall be permitted to attend, physically, by telephone, video conference call or similar means, any meeting of the board of managers and shall be entitled to speak at, and to be heard at, such meeting but shall not be entitled to vote on any resolutions of the board of managers and, thus, unless physically present at the meeting, shall be required to depart the meeting prior to the commencement of any voting process with respect to any resolutions. In its capacity as an observer, the entitlement of each Observer to speak at any meetings of the board of managers shall be limited to seeking clarifications, asking questions, and receiving information and shall not extend to the actual decision-making process. Observers shall be entitled to receive all written materials and other information given to the members of the board of managers in connection with any such meeting at the same time and in the same manner and form as given to such members of the board of managers, provided that such Observers, by accepting such materials and other information, agree to remain subject to all confidentiality provisions of the Investor Shareholders Agreement as if a party thereto, and provided further that the shareholder such Observer was appointed by shall remain liable for all actions of such Observer at any meeting of the board of managers or with respect to such Observer's handling of the written materials and other information that it receives.
- **Art. 11. Representation.** The Investor Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of two (2) managers of the Investor Company, or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with Article 9.2. of these Investor Articles. Notwithstanding the generality of the foregoing, any manager may independently bind the Investor Company with respect to fees and expenses incurred by the Investor Company in the framework of its daily management up to an amount of ten thousand euro (EUR 10,000) per occurrence and no more than twenty thousand euro (EUR 20,000) in the aggregate annually.

Art. 12. Liability of the managers.

- 12.1. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Investor Company, provided such commitment is in compliance with these Investor Articles and the Law.
- 12.2. For the avoidance of doubt, Article 12.1 shall not be applicable in the event the managers represent the Investor Company pursuant to Article 11 without explicit prior board approval.

IV. General meetings of shareholders

Art. 13. Powers and Voting rights.

- 13.1. If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.
 - 13.2. Each shareholder has one vote per share.



13.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 14. Form - Quorum - Majority.

- 14.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their votes by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile. If there are more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders must be taken during a general meeting of shareholders. The shareholders shall be convened to a general meeting or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than half (1/2) of the share capital. If any shareholder cannot attend a general meeting of the shareholders, the board of managers shall circulate a copy of any materials distributed at such general meeting (and not included in the meeting notice package) to such shareholder within a reasonable time following such general meeting.
- 14.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital, at the time the vote is taken.
 - 14.3. Reserved.
- 14.4 Notwithstanding anything to the contrary, the shareholders (excluding, for such purpose, the Investor Investment Manager and any of its affiliates, if shareholders), at any time, may force the removal or termination of the Investor Investment Manager as investment manager of the Investor Company, with or without cause, on approval of shareholders representing at least sixty six and two thirds per cent (66 2/3%) of the share capital. The effect of such removal or termination of the Investor Investment Manager shall be subject to the terms of the any investment services agreement entered into between the Investor Company and the Investor Investment Manager.
- 14.5 Notwithstanding anything to the contrary, in the event of a final determination (by way of settlement with a United States taxing authority or a United States judicial decision that cannot be appealed) that the Investor Company is not a "qualified resident" of Luxembourg eligible for the benefits of the Tax Treaty (as defined in the Investor Shareholders Agreement), other than due to breach of the Investor Shareholders Agreement or any investment services agreement entered into between the Investor Company and the Investor Investment Manager, and the Investor Company cannot become so eligible for the benefits of the Tax Treaty with reasonable efforts that do not adversely affect the shareholders, the shareholders shall be entitled, by way of a resolution of shareholders representing at least fifty one per cent (51%) of the share capital, to terminate the board of managers.
- 14.6 Notwithstanding anything to the contrary, the following resolutions may only be adopted with the unanimous consent of all existing shareholders at the time of such vote:
 - (a) to amend Article 3 of the Investor Articles,
 - (b) to amend Article 5 of the Investor Articles (except as set forth in Article 14.7),
 - (c) to amend Article 6 of the Investor Articles,
 - (d) to amend Article 8 of the Investor Articles,
 - (e) to amend Article 10 of the Investor Articles,
 - (f) to amend Article 13 of the Investor Articles,
 - (g) to amend this Article 14 of the Investor Articles,
 - (h) to dissolve and liquidate the Investor Company,
- (i) to enter into transactions with an affiliate of the Investor Investment Manager (as defined in Article 19) or any other affiliate thereof,
 - (j) to merge or consolidate with another person or sell substantially all of the assets of the Investor Company, and
 - (k) to take any action reasonably expected to have a material adverse effect on the assets of the Investor Company.
- 14.7 Notwithstanding anything to the contrary, any issuance of additional shares in connection with an Additional Closing (as defined in the Investor Shareholders Agreement) and the subsequent amendment of Article 5 of the Articles shall be validly adopted with the consent of shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 15. Accounting year.

- 15.1. The accounting year of the Investor Company shall be the 12 month period starting on January 1 of each year and ending on December 31 or any other day required under U.S. federal income tax principles.
- 15.2. Each year, with reference to the end of the Investor Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Investor Company as well as an inventory including an indication of the value of the Investor Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Investor Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Investor Company.
 - 15.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Investor Company's registered office.



Art. 16. Allocation of Profits.

- 16.1. The gross profits of the Investor Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Investor Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Investor Company's nominal share capital.
- 16.2. The shareholders have discretionary power to dispose of any surplus over and above the ten percent (10%) statutory reserve if a resolution approving such disposition is passed at a general meeting of the shareholders. Such resolution of the shareholders may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.
 - 16.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
 - (a) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers of the Investor Company;
- (b) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (c) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or, if there is more than one shareholder, by the general meeting of shareholders of the Investor Company; and
 - (d) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Investor Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation.

- 17.1. Without prejudice to Article 14.3.(b), in the event of a dissolution of the Investor Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the sole shareholder or, if there is more than one shareholder, the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Investor Company.
- 17.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Investor Company shall be paid to the shareholder or, if there is more than one shareholder, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Investor Company.
- 17.3 The Investor Company will not distribute assets in kind, whether marketable or otherwise, other than upon dissolution of the Investor Company pursuant to this Article 17, provided that the liquidator, based on advice from the Investor Company, reasonably believes that such distribution in kind is in the best interests of the shareholders, taken as a whole, and provided further that such distribution would not result in any shareholder that is subject to a maximum percentage ownership limit in any type of asset or security, and that has provided the Investor Company with prior notice of such maximum percentage ownership limit, exceeding such limit.
- 17.4 A shareholder may request, in lieu of a distribution of assets in kind, that the Investor Company use its commercially reasonable efforts (at the expense of such shareholder) to find, as soon as reasonably practicable, two (2) prospective purchasers to make an offer for the assets otherwise distributable in kind to such shareholder and notify such shareholder of such offers. If the shareholder accepts any such offer, the Investor Company shall use its commercially reasonable efforts to consummate the sale of such assets to such purchaser at the expense of such shareholder and provided that the Investor Company shall not be obligated to incur any liabilities in connection with such sale. Upon receipt of the proceeds of such sale, the Investor Company shall distribute such proceeds, net of all costs and expenses incurred in connection with such sale, to the shareholder in substitution for the distribution in kind. If the shareholder refuses both offers or fails to accept any such offer within 14 days of being notified by the Investor Company of such offers, it shall be deemed to accept the originally contemplated payment in kind.

VII. General provision

Art. 18. General. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Investor Articles.

VIII. Definitions

Art. 19. Definitions.

19.1. As used in the Investor Articles the following terms shall have the following meanings:

Caretaker Actions means the following:

- (i) instituting any resolution that the board of managers passed prior to the commencement of the related Caretaker Period (including the signing of any agreements);
 - (ii) investing or reinvesting in Rated Liquid Securities;
 - (iii) calling of an extraordinary general meeting of shareholders for the purpose of electing a new board of managers;



- (iv) recording and distributing minutes of meetings;
- (v) maintaining and managing its existing investments and those of its subsidiaries;
- (vi) accounting and book-keeping;
- (vii) administrative or day-to-day management duties (including, but not limited to, communicating with local and foreign authorities, communicating with the Investor Company's domiciliation agent, communicating with the Investor Company's counsel and other advisers, operating the Investor Company's bank accounts and paying the Investor Company's debts when they fall due); and
- (viii) monitoring business performance and results and ensuring that appropriate resources are available to the Investor Company,

but does not include:

- (i) the issuing or redeeming of Investor CPECs;
- (ii) the sale or purchase of any assets held by the Investor Company or its subsidiaries other than Rated Liquid Securities; or
- (iii) any other action (other than those set forth paragraphs in (i) and (ii) of this definition) that is likely to have a material effect on the Investor Company or any of its subsidiaries.

Caretaker Period means each period beginning on the earlier of (i) the date of resignation or death of a manager or (ii) the date of the end of the term of the current board of managers and ending on the date that a new board of managers is elected in accordance with Article 8.

Investor CPECholders means the holders of Investor CPECs, from time to time.

Investor CPECs means any convertible preferred equity certificate issued by the Investor Company that is convertible into ordinary shares and issued pursuant to any Investor CPEC Master Terms and Conditions.

Guidelines means, at any time, the guidelines relating to the management of the Investor Company, adopted by the shareholders and attached to the Investor Shareholders Agreement as Exhibit C.

Investor CPEC Master Terms and Conditions means master terms and conditions of Investor CPECs as the Investor Company may adopt from time to time.

Investor Investment Manager means the person appointed as such under the exclusive investment services agreement with the Investor Company as of the date hereof or any other exclusive investment services agreement with the Investor Company that is agreed to and approved in writing by the shareholders.

Investor Shareholders Agreement means the shareholders agreement dated as of July 16, 2009 by and among all the Investor CPECholders and the Investor Company (as such agreement may be amended, modified or supplemented from time to time).

Rated Liquid Securities means one or more of the following:

- (i) direct obligations of, and obligations fully guaranteed as to the timely payment of principal and interest by, the United States, or obligations of any agency or instrumentality thereof when such obligations are backed by the full faith and credit of the United States;
- (ii) certificates of deposit and bankers' acceptances (which shall each have an original maturity of not more than 365 days) of any United States depository institution or trust company incorporated under the laws of the United States or any state and subject to supervision and examination by federal and/or state authorities, provided that the long term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company at the date of acquisition thereof have been rated "AA-" by S&P or "Aa3" by Moody's, or better, or the short-term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company are rated by S&P or Moody's in its highest rating category;
- (iii) commercial paper (having original maturities of not more than 270 days) of any corporation (other than the Investor Company or any of its subsidiaries), incorporated under the laws of the United States or any State thereof that on the date of acquisition thereof has been rated by S&P or Moody's in the highest short term unsecured commercial paper rating category;
- (iv) any money market fund that has been rated by S&P or Moody's in its highest rating category (including any designations of "plus" or "minus") or that invests solely in Rated Liquid Securities;
- (v) eurodollar deposits (which shall each have an original maturity of not more than 365 days) of any depository institution or trust company, provided that the long-term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company at the date of acquisition thereof have been rated "AA-" by S&P or "Aa3" by Moody's, or better, or the short-term unsecured senior debt obligations of such depository institution or trust company are rated by S&P or Moody's in its highest rating category,

provided, however that in any case any Rated Liquid Securities (i) will have a stated principal amount at the maturity of such investment, (ii) will not be purchased at a price in excess of 100% of par and provided, further, none of the foregoing will be a Rated Liquid Security if, at the time it is proposed to be acquired, payments due to the Investor Company under its terms or proceeds from its disposition by the Investor Company would be subject to any withholding tax, other than withholding tax as to which the related obligor, issuer or transferee must pay additional amounts so that the net amount of such payments or proceeds (as the case may be) received by the Investor Company after satisfaction



of such withholding tax equals the gross amount that would have been received before imposition of such withholding tax.".

There being no further business, the Meeting is closed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present Meeting, is approximately one thousand five hundred Euros. The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le trente mars, par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de LSRC II Investor S.àr.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.583 (la Société), constituée suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 27 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1285 du 3 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du même notaire, le 8 février 2010, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Alessia Rossi, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg. Le Président nomme Vanessa Schmitt, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, comme Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée choisit Armony Allamanno, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme Scrutateur de l'Assemblée (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement désignés par la suite comme le Bureau de l'Assemblée).

Les associés présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par le(s) mandataire(s) des associés et les membres du Bureau.

Les procurations des associés représentés à la présente Assemblée resteront également annexées au présent procèsverbal et signées par toutes les parties.

Le Bureau ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- Il ressort de ladite liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que 236.374 (deux cent trentesix mille trois cent soixante-quatorze) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société d'un montant de USD 236.374 (deux cent trente-six mille trois cent soixante-quatorze dollars américains), sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut statuer sur les points figurant à l'ordre du jour, reproduit ci-après.

La liste de présence, signée par les membres du Bureau et le notaire, restera annexée au présent acte avec les procurations pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

- II.- L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
- 1. Renonciation aux formalités de convocation;
- 2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD 56.667 (cinquante-six mille six cent soixante-sept dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 236.374 (deux cent trente-six mille trois cent soixante-quatorze dollars américains) représenté par 236.374 (deux cent trente-six mille trois cent soixante-quatorze) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune, à USD 293.041 (deux cent quatre-vingt-treize mille quarante-et-un dollars américains), par l'émission de 56.667 (cinquante-six mille six cent soixante-sept) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune;
 - 3. Souscription et libération de l'augmentation de capital social adoptée au point 2. ci-dessus;
- 4. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital social adoptée au point 2. ci-dessus;
- 5. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et
 - 6. Refonte des Statuts de la Société.



Ces faits ayant été exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, l'Assemblée décide de prendre les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 56.667 (cinquante-six mille six cent soixante-sept dollars américains) afin de porter le capital social de son montant actuel de USD 236.374 (deux cent trente-six mille trois cent soixante-quatorze dollars américains) représenté par 236.374 (deux cent trente-six mille trois cent soixante-quatorze) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune, à USD 293.041 (deux cent quatre-vingt-treize mille quarante-et-un dollars américains), par l'émission de 56.667 (cinquante-six mille six cent soixante-sept) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit, étant entendu que quelques associés existants ont renoncé, dans la mesure du nécessaire, à leurs droits de souscription préférentielle.

Souscription - Libération

The Cullen Foundation, dûment représentée par Alessia Rossi, prénommée, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 12 mars 2010, déclare souscrire à 13.889 (treize mille huit cent quatre-vingt-neuf) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant total de USD 13.889 (treize mille huit cent quatre-vingt-neuf dollars américains);

Nudhar Corporation, dûment représentée par Alessia Rossi, prénommée, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 mars 2010, déclare souscrire à 13.889 (treize mille huit cent quatre-vingt-neuf) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant total de USD 13.889 (treize mille huit cent quatre-vingt-neuf dollars américains);

Anadarko Petroleum Corporation Master Trust, dûment représentée par Alessia Rossi, prénommée, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 16 mars 2010, déclare souscrire à 13.889 (treize mille huit cent quatre-vingt-neuf) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant total de USD 13.889 (treize mille huit cent quatre-vingt-neuf dollars américains);

HighVista II Limited Partnership, dûment représentée par Alessia Rossi, prénommée, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 24 mars 2010, déclare souscrire à 8.889 (huit mille huit cent quatrevingt-neuf) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant total de USD 8.889 (huit mille huit cent quatre-vingt-neuf dollars américains);

HVS III (Aggregate) LP, dûment représentée par Alessia Rossi, prénommée, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 24 mars 2010, déclare souscrire à 6.111 (six mille cent onze) parts sociales ayant une valeur nominale de USD 1,00 (un dollar américain) chacune et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant total de USD 6.111 (six mille cent onze dollars américains);

En conséquence des souscriptions et apports ci-dessus, un montant de USD 56.667 (cinquante-six mille six cent soixante-sept dollars américains) est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant et sera affecté au compte de capital social nominal de la Société.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société Investor est fixé à deux cent quatre-vingt-treize mille quarante-et-un dollars américains (USD 293.041), représenté par deux cent quatre-vingt-treize mille quarante-et-une (293.041) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,00) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées."



Cinquième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Sixième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée décide de reformuler les Statuts de la Société comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination "LSRC II Investor S.àr.I." (la "Société Investor") qui sera régie par les lois de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts Investor").

Art. 2. Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société Investor est établi à Luxembourg Ville, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par une résolution du conseil de gérance de la Société Investor et le conseil de gérance en avisera l'associé ou les associés immédiatement après la prise de cette résolution. Le siège social peut par ailleurs être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts de la Société Investor.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution unanime du conseil de gérance de la Société Investor, à condition qu'aucune succursale ou bureau ne peut être établi aux Etats-Unis d'Amérique ou au Canada, et le conseil de gérance en avisera le ou les associés immédiatement après l'adoption de cette décision. Lorsque le conseil de gérance de la Société Investor estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements seraient de nature à compromettre les activités normales de la Société Investor à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires par une résolutions unanime du conseil de gérance de la Société Investor et le conseil de gérance en avisera immédiatement l'associé ou les associés après la prise de cette décision. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société Investor qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1. La Société Investor a pour objet l'acquisition, et le cas échéant, la vente de titres de participation et/ou de créance émis par LSRC II S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 7, rue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.582 (ciaprès "LSRC II") et la gestion de telles participations. La Société Investor pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière, et le cas échéant vendre, céder ou disposer de toute autre manière de, toutes parts sociales et certificats de parts sociales privilégiées convertibles émis par LSRC II. En outre, la Société Investor peut également investir dans tous Titres Liquides Classés.
- 3.2. La Société Investor pourra emprunter en émettant, uniquement par voie de placement privé, des certificats de parts sociales privilégiées convertibles. La Société Investor pourra uniquement prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, les revenus d'emprunts à LSRC II. La Société Investor pourra uniquement donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur la totalité ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations.
- 3.3. La Société Investor peut employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace pour la protéger contre les risques de crédit, de fluctuation monétaire, fluctuation des taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société Investor peut effectuer toutes les opérations qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet.

Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société Investor est constituée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société Investor ne sera pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales - Titres

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société Investor est fixé à deux cent quatre-vingt-treize mille quarante-et-un dollars américains (USD 293.041), représenté par deux cent quatre-vingt-treize mille quarante-et-une (293.041) parts sociales



ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,00) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société Investor peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts Investor.

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société Investor en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.2 Les parts sociales de la Société Investor sont indivisibles vis-à-vis de la Société Investor puisqu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis désigneront une seule personne qui les représentera auprès la Société Investor.
- 6.3. La cession de parts sociales entre associés ou à des tiers s'effectuera conformément aux dispositions du droit luxembourgeois et du Pacte d'Associés Investor (tel que défini à l'Article 19).
- 6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société Investor conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé qui le demande.

Art. 7. Titres.

7.1 A l'exception des CPECs Investor (tels que définis à l'article 19), la Société Investor ne peut pas émettre d'obligations, d'obligations convertibles, d'instruments financiers privilégiés, warrants ou autres titres.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Conseil de gérance.

- 8.1 Le conseil de gérance sera à tout moment composé de cinq (5) gérants qui seront nommés par résolution de l'assemblée générale des associés, chacun pour un mandat de trois (3) ans. Deux (2) gérants au plus seront résidents au Canada ou aux Etats-Unis et au moins deux (2) gérants seront résidents au Luxembourg (l'"Exigence de Résidence"). Dès l'expiration d'un tel mandat de trois (3) ans, tout le conseil de gérance sera réputé avoir remis leurs démissions. Pas avant soixante (60) jours mais pas plus tard que quarante-cinq (45) jours avant l'expiration d'un mandat de trois (3) ans (ou dans les cinq (5) jours ouvrables suivant le décès, l'incapacité, la démission ou la révocation d'un (1) gérant quel qu'il soit), le conseil de gérance convoquera une assemblée générale des associés en notifiant l'assemblée aux associés dont l'objet sera: (i) en cas d'expiration imminente de tout mandat de trois (3) ans, l'élection de cinq (5) gérants au conseil de gérance, chacun pour un mandat de trois (3) ans débutant à la date d'expiration du mandat alors en cours; ou (ii) en cas de décès, incapacité, démission ou révocation d'un (1) gérant, l'élection d'un gérant remplaçant au conseil de gérance pour le reste du mandat du gérant ainsi remplacé débutant aussitôt après l'assemblée générale, laquelle sera tenue pas plus tard que quinze (15) jours ouvrables après une telle notification. Aucun gérant ne sera relevé de ses fonctions par un associé, sauf par une résolution des associés représentant au moins 70% du capital social au moment du vote, lors duquel tout le conseil de gérance sera réputé avoir remis leurs démissions et un nouveau conseil de gérance (qui peut se composer des gérants précédents) sera élu par les associés conformément à ce qui précède et à cet Article 8.
- 8.2 Dans les cinq (5) jours suivant la réception de l'avis de l'assemblée déterminée à l'Article 8.1, chaque associé peut proposer: (a) en cas d'expiration imminente d'un mandat de trois (3) ans, jusqu'à cinq (5) personnes comme candidats à la nomination au conseil de gérance; ou (b) en cas de décès, immobilisation, démission ou révocation d'un (1) gérant, un (1) candidat à la nomination au conseil de gérance, en notifiant par écrit les noms complets de ses candidats proposés et leur pays de résidence à la Société Investor à son siège social.
- 8.3 La nomination des gérants à toutes les assemblées générales des associés auxquelles les gérants sont nommés se fera par scrutin, et un cumul des votes nommera le(s) gérant(s). En tout état de cause, chaque associé ayant le droit de voter à une nomination de gérants aura un droit de voter pour les gérants à nommer égal au nombre de parts sociales qu'il détient et peut exprimer toutes les voix qui lui sont accordées en faveur d'un candidat ou les répartir entre les candidats comme il le jugera adéquat. Si l'associé a voté pour plus d'un candidat sans spécifier la répartition entre les candidats, l'associé sera réputé avoir divisé ses voix de manière égale entre les candidats pour lesquels l'associé a voté. Le scrutin incorrect sera nul.
- 8.4 Si deux nominés obtiennent un nombre égal de voix pour la nomination finale, ou l'unique nomination de remplacement, le cas échéant, ou dans tout autre cas où le nombre requis de gérants n'est pas élu ou que la pluralité des votes a pour conséquence que l'Exigence de Résidence n'est pas remplie, cette élection sera considérée comme nulle et non avenue et un nouveau vote se tiendra dans les trois (3) jours ouvrables au plus tard suivant le vote nul et tous les associés pourront voter conformément à l'Article 8.3 pour les mêmes nominés jusqu'à le nombre de gérant requis soit élu. En tout état de cause, pour toute assemblée ou vote subséquents conformément à cet Article 8.4, les formalités de notification ne s'appliqueront pas.
- 8.5 Pour qu'une décision des associés relative à la nomination ou révocation des gérants soit valable, les associés représentant au moins 50% du capital social au moment du vote doivent voter ou s'abstenir de voter en faveur à cette assemblée.



Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 9.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts Investor à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société Investor, sauf au cours d'une Période de Tutelle, durant laquelle le conseil de gérance exerce uniquement les Actions de Tutelle.
- 9.2. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le conseil de gérance de la Société Investor, pour toutes affaires déterminées, à un ou plusieurs agents, associés ou non, choisi avec vigilance par le conseil de gérance de la Société Investor et possédant les compétences appropriées et l'expérience professionnelle requise pour accepter une telle délégation. Un tel agent ne prendra aucune mesure sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique ou du Canada.

Art. 10. Procédure.

- 10.1 Le conseil de gérance se réunit au Grand Duché de Luxembourg, sur convocation d'un gérant. Le conseil de gérance se réunit au moins une fois par an.
- 10.2 Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins cinq (5) jours avant la date fixée pour une telle réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de telles circonstances sera mentionnée dans la convocation à la réunion du conseil de gérance. La convocation de toute réunion du conseil de gérance fournie aux membres du conseil de gérance, conformément à l'article 10.2, est fournies au même moment à tous les Observateurs (tels que définis à l'article 10.8).
- 10.3 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance de la Société Investor sont présents à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque membre du conseil de gérance de la Société Investor peut renoncer à la convocation par écrit, que ce soit par acte original ou par télégramme, télex, facsimilé ou e-mail. Nonobstant ce qui précède, en cas de renonciation à une convocation conformément à cet article 10.3, la convocation d'une telle réunion sera quand même fournie aux Observateurs, immédiatement après la demande de tout gérant de convoquer une telle réunion conformément à l'article 10.1.
- 10.4 Jusqu'à la date à laquelle le Gestionnaire d'Investissements Investisseur (tel que défini à l'article 19) n'est plus nommé en tant que gestionnaire d'investissement de la Société Investor, le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents à la réunion du conseil de gérance et les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées par la majorité des voix. A tout autre moment, le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et agir si tous ses membres sont présents à la réunion du conseil de gérance et les résolutions du conseil de gérance sont valablement adoptées à l'unanimité des voix, sauf en ce qui concerne les investissements dans les Titres Liquides Classés qui nécessiteront uniquement la présence de la majorité des membres du conseil de gérance et la majorité des voix. A tout moment, le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement en ce qui concerne la révocation du Gestionnaire d'Investissements en tant que gérant d'investissement à la Société Investor que conformément à la section 14.4 de ces Statuts Investor. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents à la réunion.
- 10.5 Sauf si le Pacte d'Associés Investor ou les Directives (telles que définies à l'article 19) le prévoient autrement, un gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou visioconférence, ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à l'ensemble des membres du conseil de gérance participant à la réunion de s'entendre et de se parler, à condition qu'au moins la majorité de ses membres soient physiquement présents au Luxembourg. La participation à la réunion par de tels moyens est équivalente à une participation en personne à une telle réunion.
- 10.6 Un membre du conseil de gérance ne peut pas accorder une procuration à un autre membre du conseil de gérance afin de le ou la représenter à la réunion du conseil de gérance.
- 10.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et engagent la Société Investor comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une décision identique et peut être prouvée par lettre ou facsimilé.
- 10.8 Chaque associé est habilité à désigner et révoquer un observateur au conseil de gérance (chacun, un "Observateur"). Chaque Observateur est autorisé à assister, en personne, par téléphone, visioconférence, ou moyens similaires, à toute réunion du conseil de gérance et pourra prendre la parole et être entendu à cette réunion mais ne pourra pas voter une décision du conseil de gérance et ainsi, à moins d'être physiquement présent à la réunion, quittera la réunion avant le commencement des procédures de vote concernant une décision. En tant qu'observateur, le droit de chaque Observateur de parler à une réunion du conseil de gérance se limitera à clarifier, à poser des questions et obtenir des informations et ne s'étendra pas au processus de prise de décision. Les Observateurs pourront recevoir tous les documents écrits et autres informations donnés aux membres du conseil de gérance pour une réunion au même moment et de la même manière et forme que celles données aux membres du conseil de gérance, à condition que ces Observateurs, en acceptant ces documents et autres informations, acceptent de rester soumis à toutes les dispositions de confidentialité du Pacte d'Associés Investor comme s'ils en étaient partie, et à la condition supplémentaire que l'associé qui a nommé l'Observateur reste responsable de touts les actes de cet Observateur au cours d'une réunion du conseil de gérance ou au regard du traitement, par un tel Observateur, des documents écrits et des autres informations qu'il reçoit.



Art. 11 Représentation. La Société Investor sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants de la Société Investor ou, les cas échéant, par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature a été valablement déléguée conformément à l'article 9.2 de ces Statuts Investor. Non-obstant la généralité de ce qui précède, tout gérant peut individuellement engager la Société Investor en ce qui concerne les frais et dépenses encourus par la Société Investor dans le cadre de sa gestion journalière, jusqu'à un montant de dix mille euros (10.000 EUR) par cas et pas plus de vingt mille euros (20.000 EUR) au total par an.

Art. 12. Responsabilité des gérants.

- 12.1 Les gérants n'assument, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société Investor, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts Investor et à la Loi.
- 12.2 En tout état de cause, l'Article 12.1 n'est pas applicable lorsque les gérants représentent la Société Investor conformément à l'Article 11 sans l'approbation explicite préalable du conseil.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs et droit de vote.

- 13.1. S'il n y a qu'un associé, l'associé unique exercera tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
 - 13.2. Chaque associé possède une voix par part sociale.
- 13.3. Chaque associé peut nommer une personne ou entité comme son mandataire en vertu d'une procuration donnée par courrier, télégramme, télex, facsimile ou email afin de le représenter aux assemblées générales des associés.

Art. 14. Forme - Quorum - Majorité.

- 14.1. Lorsqu'il n'y a pas plus de vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent apparaître sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et preuve peut en être donnée par lettre ou téléfax. S'il y a plus de vingt-cinq associés, les décisions sont prises en assemblée générale des associés. Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social. Si un associé ne peut pas assister à une assemblée générale des associés, le conseil de gérance fera circuler une copie des documents distribués à l'assemblée générale (et non comprise dans les documents remis avec la convocation) à cet associé dans un délai raisonnable après cette assemblée générale.
- 14.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social au moment du vote.
 - 14.3. Réservé.
- 14.4. Nonobstant toute clause contraire, les associés (excluant, dans ce cas, le Gestionnaire d'Investissements Investisseur et un de ses affiliés, si associés), à tout moment, peuvent renvoyer ou mettre fin au mandat du Gestionnaire d'Investissements Investisseur en tant que gestionnaire d'investissements investisseur de la Société Investor, avec ou sans motif, sur approbation des associés représentant au moins soixante six deux tiers pour cent (66 2/3 %) du capital social. L'effet de cette révocation ou résiliation des fonctions du Gestionnaire d'Investissements Investisseur sera soumis au contrat de services en matière d'investissements conclu entre la Société Investor et le Gestionnaire d'Investissements Investisseur.
- 14.5 Nonobstant toute clause contraire, au cas où il serait déterminé de manière définitive (par voie d'un arrangement avec une autorité de taxation américaine ou d'une décision non appelable d'une juridiction des Etats-Unis) que la Société Investor n'est plus "résidente qualifiée" du Luxembourg ayant droit aux avantages du Traité d'Imposition (telle que définie dans la Convention d'Associés Investor), pour une raison autre qu'un manquement à la Convention d'Associés Investor ou à tout contrat de services en matière d'investissements conclu entre la Société Investor et le Gestionnaire d'Investissement Investisseur et que la Société Investor ne peut pas ainsi prétendre au bénéfice du Traité d'Imposition en fournissant des efforts raisonnables qui n'affectent pas négativement les associés, les associés seront en droit par la voie d'une résolution d'associés représentant au moins cinquante et un pour-cent (51%) du capital social, de mettre fin aux fonctions du conseil de gérance.
- 14.6 Nonobstant toute clause contraire, les résolutions suivantes ne peuvent être adoptées qu'avec le consentement unanime de tous les associés au moment du vote:
 - (a) modifier l'article 3 des Statuts Investor,
 - (b) modifier l'article 5 des Statuts Investor (sauf comme il est défini à l'Article 14.7.),
 - (c) modifier l'article 6 des Statuts Investor,
 - (d) modifier l'article 8 des Statuts Investor,
 - (e) modifier l'article 10 des Statuts Investor,
 - (f) modifier l'article 13 des Statuts Investor,



- (g) modifier cet article 14 des Statuts Investor,
- (h) dissoudre et liquider la Société Investor,
- (i) entrer en transactions avec un affilié du Gestionnaire d'Investissements Investisseur (tel que défini à l'article 19) ou un autre de ses affiliés,
- (j) fusionner ou procéder à une consolidation avec une autre personne ou vendre substantiellement tous les actifs de la Société Investor, et
- (k) effectuer toute opération dont on peut raisonnablement attendre qu'elle aura un effet négatif sur les actifs de la Société Investor.
- 14.7. Nonobstant toute clause contraire, l'émission de parts sociales supplémentaires dans le cadre d'un Closing Supplémentaire (tel que défini dans le Pacte d'Associés Investor), et la modification subséquente de l'article 5 sera valablement adoptée avec le consentement des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 15. Exercice social.

- 15.1. L'exercice social de la Société Investor sera la période de 12 mois commençant le 1 janvier de chaque année et se terminant le 31 décembre de chaque année ou tout autre jour requis par les principes fédéraux d'impôt sur le revenu américain.
- 15.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société Investor, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de résultats de la Société Investor, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et des passifs de la Société Investor, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société Investor et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société Investor.
 - 15.3 Chaque associé peut prendre connaissance de cet inventaire et du bilan au siège social de la Société Investor.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

- 16.1. Le bénéfice brut de la Société Investor repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, des amortissements et des charges, constitue le bénéfice net. Un montant égal cinq pour cent (5%) du bénéfice net de la Société Investor est affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société Investor.
- 16.2. Les associés décideront discrétionnairement de l'affectation du solde au-dessus des dix pour cent (10%) de la réserve légale si une telle résolution approuvant cette disposition est adoptée à une assemblée générale des associés. Cette résolution des associés pourra en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.
 - 16.3. Des acomptes sur dividendes pourront être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (a) un état des comptes ou un inventaire ou encore un rapport est établi par le conseil de gérance de la Société Investor;
- (b) Cet état des comptes, inventaire ou rapport montre que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier l'exercice comptable, augmenté des bénéfices reportés et des réserves disponibles mais diminué des pertes reportées et des sommes qui seront attribuées à la réserve légale;
- (c) la décision de payer des acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou, s'il y a plus d'un associé, par l'assemblée générale des associés de la Société Investor; et
 - (d) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société Investor ne sont pas mis en péril.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation.

- 17.1. Sans préjudice de l'Article 14.3.(b), en cas de dissolution de la Société Investor, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, qui ne doivent pas être associés, nommés par résolution de l'associé unique ou, s'il y a plus d'un associé, par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution de l'(ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société Investor.
- 17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société Investor sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société Investor.
- 17.3. La Société Investor ne distribuera d'actifs en nature, qu'ils soient négociables ou autres, qu'à la dissolution de la Société Investor en vertu de cet Article 17, à condition que le liquidateur, en se basant sur l'avis de la Société Investor, croit de manière raisonnable que cette distribution en nature soit dans l'intérêt des associés, pris dans son ensemble, et à condition en outre que telle distribution ait pour conséquence qu'un associé, qui est soumis à une limite de détention maximum exprimée en pourcentage d'actif ou de titre de tout type et qui a fournis à la Société Investor une notification préalable de cette limite de détention maximum, dépasse une telle limite.



17.4 Un associé peut demander, au lieu d'une distribution d'actifs en nature, que la Société Investor s'efforce (à la charge de l'associé en question) de trouver, aussi vite que possible, deux (2) acheteurs potentiels pour faire une offre d'achat des actifs autrement distribuables en nature à cet associé et informer cet associé des offres. Si l'associé accepte une telle offre, la Société Investor s'efforcera de réaliser la vente de ces actifs à cet acheteur aux frais de cet associé et à condition que la Société Investor ne soit pas obligée de supporter des dettes en rapport avec cette vente. Dès réception du produit de la vente, la Société Investor distribuera ce produit, net de tous frais et dépenses liés à la vente, à l'associé en remplacement de la distribution en nature. Si l'associé refuse les deux offres ou n'accepte pas une des deux (2) offres dans les 14 jours suivant la notification par la Société Investor de ces offres, il sera considéré comme ayant accepté le paiement en nature envisagé au départ.

VI. Disposition générale

Art. 18. Général. Il est fait référence à la Loi pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des présents Statuts.

VIII. Définitions

Art. 19. Définitions.

19.1. Utilisés dans ces Statuts Investor, les termes suivants auront la signification suivante:

Actions de Tutelle a la signification suivante:

- (i) établissement de toute résolution que le conseil de gérance a adoptée avant le commencement de la Période de Tutelle en question (ceci inclut la signature de tous contrats);
 - (ii) investissement ou réinvestissement en Titres Liquides Classés;
 - (iii) convocation d'une assemblée générale extraordinaire des associés pour élire un nouveau conseil de gérance;
 - (iv) transcription et distribution des procès-verbaux de réunions;
 - (v) conservation et gestion des investissements existants et de ceux de ses filiales;
 - (vi) comptabilité et tenue des livres;
- (vii) fonctions administratives ou de gestion journalière (en ce compris, mais non limitativement, communication avec les autorités locales et étrangères, communication avec l'agent de domiciliation de la Société Investor, communication avec les conseils de la Société Investor et autres conseillers, fonctionnement des comptes bancaires de la Société Investor et règlement des dettes de la Société Investor quand elles arrivent à échéance); et
- (viii) contrôle des performances commerciales et des résultats et assurances que les ressources appropriées sont disponibles pour la Société Investor,

mais n'inclut pas:

- (i) l'émission ou le rachat de CPECs;
- (ii) la vente ou l'achat d'actifs détenus par la Société Investor ou par l'une de ses filiales autres que des Titres Liquides Classés; ou
- (iii) toute autre action (autre que celles définies aux paragraphes (i) et (ii) de cette définition) susceptible d'avoir un effet substantiel sur la Société Investor ou sur l'une de ses filiales.

Période de Tutelle signifie chaque période commençant au plus tôt à (i) la date de démission ou du décès d'un gérant ou (ii) à la date d'expiration du mandat du conseil de gérance et prenant fin à la date à laquelle un nouveau conseil de gérance est nommé conformément à l'Article 8.

Détenteurs de CPECs Investor signifie les détenteurs de CPECs Investor de temps à autre.

CPECs Investor signifie tout certificat de part sociale privilégiée convertible émis par la Société qui est convertible en part sociale ordinaire et émis en application des Conditions Cadres CPEC Investor.

Directives signifie, à tout moment, les lignes directrices relatives à la gestion de la Société Investor adoptées par les associés et annexées au Pacte d'Associé Investor comme Annexe C.

Conditions Cadres CPEC Investor signifie les termes et conditions cadres des CPECs Investor que la Société Investor peut adopter de temps à autre.

Gestionnaire d'Investissement Investisseur signifie la personne désignée comme telle en vertu de la convention exclusive de services d'investissement conclue avec la Société Investor à la date des présentes ou toute autre convention exclusive de services d'investissement conclue avec la Société Investor qui est acceptée et approuvée par écrit par les associés.

Pacte d'Associés Investor signifie la convention d'associés datée environ du 16 juillet 2009, par et entre tous les Détenteurs de CPECs Investor et la Société Investor (ce contrat pouvant être modifié, complété ou replacé de temps à autre).

Titres Liquides Classés correspond à un ou plusieurs des concepts suivants:

(i) obligations directes et obligations garanties intégralement quant au paiement sans délai du principal et des intérêts par les Etats-Unis, ou des obligations émises par toute autorité ou de l'une de ses dépendances quand ces obligations sont garanties par la confiance totale et le crédit des Etats-Unis;



- (ii) certificats de dépôts et acceptations bancaires (qui, pour chacune d'entre elles, ne peuvent pas avoir une échéance initiale de plus de 365 jours) de toute institution de dépôt ou de société de fiducie constituée selon le droit des Etats-Unis ou de tout autre état et soumise à la supervision et à l'examen des autorités fédérales et/ou de celle d'un état, sous réserve que les obligations non garanties de dettes senior à long terme d'une telle institution de dépôt ou de trust aient été classées "AA-" par S&P ou "Aa3" par Moody's à la date de leur acquisition ou mieux encore, que les obligations non garanties de dettes senior à court terme de ces institutions de dépôt ou de trust soient classées par S&P ou Moody's dans la plus haute catégorie d'effets commerciaux non garantis à court terme;
- (iii) effets de commerce (n'ayant pas une échéance initiale de plus de 270 jours) de toute société (autre que la Société Investor ou l'une de ses filiales), constituée selon la loi des Etats-Unis ou d'un de ses Etats, qui, à la date de leur acquisition ont été classés par S&P ou par Moody's, dans la plus haute catégorie d'effets commerciaux à court terme non garantis;
- (iv) tout fonds de marché monétaire qui a été classé par S&P ou par Moody's dans sa plus haute catégorie (incluant les désignations de "plus" ou de "moins") ou qui investit uniquement en Titres Liquides Classés;
- (v) dépôts en eurodollars (qui ne peuvent pas avoir un terme d'échéance initiale de plus de 365 jours) de toutes institutions de dépôts ou de trusts, ou pour autant que les obligations de dettes senior à long terme non garanties, de ces institutions de dépôt ou de ces trusts aient été classées "AA" par S&P ou "Aa3" par Moody's à leur date d'acquisition, ou mieux encore, ou que les obligations non garanties de dettes senior à court terme de ces institutions de dépôt ou de trust soient classées par S&P ou Moody's dans leur plus haute catégorie,

sous réserve, cependant, que dans tous les cas, les Titres Liquides Classés (i) auront un montant en principal déterminé à l'échéance de ces investissements, (ii) ne seront pas achetés à un prix excédant 100%, du pair et sous réserve en outre qu'aucun des titres sus mentionnés ne sera considéré comme un Titre Liquide Classé si, au moment où il est proposé à l'acquisition, les payements revenant à la Société Investor conformément à ses termes ou le produit de leur vente par la Société Investor serait sujet à une retenue fiscale quelconque autre que la retenue fiscale à propos de laquelle le débiteur, émetteur ou cessionnaire doit payer des montants additionnels en sorte que le montant net de ces paiements ou produits (le cas échéant) reçus par la Société Investor après paiement de cette retenue fiscale soit égal au montant brut qui aurait été reçu avant l'imposition de cette retenue fiscale."

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente Assemblée est estimé à mille cinq cents euros.

Le notaire instrumentant, qui connaît et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux parties comparantes, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: A. ROSSI, V. SCHMITT, A. ALLAMANNO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 02 avril 2010. Relation: LAC/2010/14809. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 15 avril 2010.

Référence de publication: 2010059332/937.

(100059692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

NOSORROWS Management Consulting & Business Services SA, Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 37CD, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 81.406.

AUSZUG

Aus dem Protokoll der Jährlichen Hauptversammlung, abgehalten als Ausserordentliche Generalversammlung am 15.09.2009, geht hervor, dass die Gesellschaft Eurocomptes S.A., RCS B 37263, mit Sitz in 51, rue de Strasbourg, L-2561 Luxemburg, von ihrem Amt als Abschlussprüfer abberufen wurde und die Gesellschaft European Consultants (Luxembourg) S.A., RCS B 85950, mit Sitz in 1, rue de Nassau, L-2213 Luxemburg, zum neuen Abschlussprüfer der Gesellschaft ernannt wurde. Ihr Mandat endet mit der jährlichen Hauptversammlung des Jahres 2011.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Wasserbillig, 15.09.2009. Für den Verwaltungsrat Unterschrift

Référence de publication: 2010058728/17.

(100058351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

SGI Société de Gestion Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 115.883.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058713/9.

(100058746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Saint Patrick Alienations and Acquisitions Studies SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 108.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058715/9.

(100058744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Richie Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 134.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058719/9.

(100058743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Reis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 35.010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058720/9.

(100058742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Nordea Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 562, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 14.157.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 24 février 2010

Il résulte desdites résolutions que KPMG Audit S.à r.l., 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé réviseur indépendant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mars 2011.

Luxembourg, le 27 avril 2010.

Pour extrait conforme

Nordea Bank S.A.

Signature

Référence de publication: 2010058766/14.

(100058546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.



Reagra, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 39.030.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010058721/10.

(100058675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Xiam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 57.977.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2010.

Référence de publication: 2010058722/10.

(100058872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

H3G Procurement Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 80.078.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058731/13.

(100058551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Xacat Investments, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 46.148.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010058723/10.

(100058516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Wullmaart-Schmëtt SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 2, rue de Stavelot.

R.C.S. Luxembourg B 99.299.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WULLMAART-SCHMËTT SA

Référence de publication: 2010058724/10.

(100059002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.



Global Select Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 60.611.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2010, les actionnaires de la société 'Global Select SICAV ont pris les résolutions suivantes:

- Renouvellement des mandats des administrateurs. Désormais, le conseil d'administration est composé comme suit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011:

Pavlos Bailas

Patrick Fürer

Manuel Hauser

Ionathan Roberts

- Renouvellement du mandat de Deloitte S.A., en leur fonction de réviseur d'entreprise de la société, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 26 avril 2010.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2010058729/20.

(100058356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Hutchison 3G Italy Investments 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 107.536.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian Nicolas Roger

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058732/13.

(100058556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Hutchison Whampoa Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 92.698.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058739/13.

(100058510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 19.194.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058784/9.

(100058567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.



Simon Europe 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R.C.S. Luxembourg B 152.694.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fifteenth day of April,

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Simon Ere Loan L.L.C., a Delaware limited liability company having its registered office at The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 3140677,

here represented by Torsten Sauer, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as described above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Simon Europe 2 S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 11.2(vii) hereof.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition, and as the case may be, the disposal of, participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner, and as the case may be, sell, transfer or otherwise dispose of, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management, control, sale or transfer of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.
- 3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.



Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited duration.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one (1) or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The share capital may be increased or decreased one (1) or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles in article 11.2(vii) hereof.

Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares shall be indivisible and the Company shall recognise only one (1) owner per share.
- 6.2. Shares shall be freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares shall be freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one (1) shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties shall be subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

A share transfer shall only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

- 6.3. A register of shareholders shall be kept at the registered office of the Company and may be examined by each shareholder upon request.
- 6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

- 7.1. The Company shall be managed by one (1) or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which shall set the term of their office. The managers need not be shareholders.
 - 7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.
- Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the Board composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers.
 - 8.1. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles shall fall within the competence of the Board, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object set forth in article 3 hereof.
- (ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one (1) or more agents by a resolution of the Board.
 - 8.2. Procedure
- (i) The Board shall meet upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, shall be in Luxembourg.
- (ii) Written notice of any meeting of the Board shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.
- (iii) No notice shall be required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager before a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
- (iv) A manager may grant a written power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.
- (v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.
- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by such means shall be deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.



- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), shall be valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and shall bear the date of the last signature.
 - 8.3. Representation
- (i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager.
- (ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by a resolution of the Board.
- **Art. 9. Sole manager.** The provisions of this article 9 shall only be applicable if, and only for so long as the Company is managed by a sole manager.
- 9.1. Any reference in the Articles to the Board or the managers shall be read as a reference to such sole manager, as appropriate.
 - 9.2. The Company shall be bound towards third parties by the signature of the sole manager.
- 9.3. The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.
- **Art. 10. Liability of the managers.** The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions) provided that the number of shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five (25).
- (ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.
 - (iii) Each share entitles to one (1) vote.
 - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders shall be convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or of shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall be set forth in the notice of the meeting.
 - (iii) General Meetings shall be held at such place and time specified in the notices of the meetings.
- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions shall be passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.
- (vii) The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.
- **Art. 12. Sole shareholder.** The provisions of this article 12 shall only be applicable if, and only for so long as the Company has a sole shareholder.
 - 12.1 The sole shareholder shall exercise all powers conferred by the Law to the General Meeting.
- 12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.
 - 12.3. The resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.



V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 13.2. Each year, the Board shall prepare the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.
 - 13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office of the Company.
- 13.4. The balance sheet and profit and loss account shall be approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.
- 13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the annual General Meeting shall be held on the third Tuesday of the month of June at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to one (1) or more statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes), who may or may not be shareholders.
- 14.2. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.
- 14.3. The shareholders shall appoint the commissaires aux comptes, if any and réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which shall not exceed six (6) years.

Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
 - (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) such interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts:
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by a majority (in number) of the shareholders holding three-quarters (3/4) of the share capital. The shareholders shall appoint one (1) or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by a resolution of the shareholders, the liquidators shall have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.
- 16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed to the share-holders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

- 17.1. Notices and communications shall be made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions shall be evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Re-



solutions, as the case may be, are affixed on one (1) original or on several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2010.

Subscription and Payment

Simon Ere Loan L.L.C., represented as stated above, subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, has passed the following resolutions:

- 1. The following persons are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:
- Maunter Hans C, born on November 17, 1937, in Austria and residing at 8, Cadogan Square, GB SW1X OJU London, United Kingdom; and
- Stouffer Stephen R., born on March 14, 1956, in Indiana, USA and residing at 225 W. Washington Street, Indianapolis, Indiana 46204, USA.
 - 2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:
- Dauphin Jean-Christophe, born on November 20, 1976 in Nancy, France, private employee and residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Scheuer Georges, born on June 5, 1967 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, private employee and residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 3. The registered office of the Company is set at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quinzième jour du mois d'avril,

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Simon Ere Loan L.L.C., une société à responsabilité limitée de l'Etat du Delaware ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès de Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 3140677,

ici représentée par Torsten Sauer, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:



I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Dénomination. Le nom de la société est "Simon Europe 2 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Siège social.

- 2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil de gérance de la Société (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts à l'article 11.2 (vii) des présentes.
- 2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou évènements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise, et le cas échéant, la vente/le transfert, de participations tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière et, le cas échéant, vendre, transférer ou céder tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion, au contrôle, à la vente ou au transfert de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un (1) ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Capital.

- 5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,-), toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une (1) ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts à l'article 11.2(vii) des présentes.

Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un (1) associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.



Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

- 6.3. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Nomination et Révocation des gérants.

- 2.3. La Société est gérée par un (1) ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.
 - 2.4. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une résolution des associés.

Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil composé de un ou plusieurs gérants de classe A et de un ou plusieurs gérants de classe B.

- 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social décrit à l'article 3 des présentes.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par une résolution du Conseil à un (1) ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
 - 8.2. Procédure
- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion avant ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
 - (iv) Un gérant peut donner une procuration écrite à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - 8.3. Représentation
- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par (i) les signatures conjointes d'un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par une résolution du Conseil.
- **Art. 9. Gérant unique.** Les dispositions de l'article 9 ne seront applicables que si, et que pour autant que, la Société est gérée par un gérant unique.
- 9.1. Toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
 - 9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.
- Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.



IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

- 11.1. Pouvoirs et droits de vote
- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés) dans le cas où le nombre d'associés est inférieur ou égal à vingt-cinq (25).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
 - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

Convocations, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
 - (iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations des assemblées.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter aux Assemblées Générales ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.
- Art. 12. Associé unique. Les dispositions de l'article 12 ne seront applicables que si, et que pour autant que, la Société a un associé unique.
 - 12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
 - 12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente- et-un (31) décembre de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
 - 13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.
- 13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.
- 13.5. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25) associés, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra chaque année le troisième mardi du mois de juin à 15h00 au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.

Art. 14. Commissaire aux comptes - Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlées par un (1) ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, qui peuvent être associés ou non.
- 14.2. Les opérations de la Société seront supervisées par un (1) ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.



14.3. Les associés nommeront le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseurs d'entreprises le cas échéant et détermineront leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat qui ne devra pas excéder six (6) ans.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.
 - 15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:
 - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
 - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les acomptes sur dividendes qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nomment un (1) ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

- 17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, téléfax, email ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un (1) original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2010.

Souscription et Libération

Simon Ere Loan L.L.C., représentée comme indiqué ci-dessus, souscrit aux douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ EUR 1.200,-.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:



- 1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
- Maunter Hans C, né le 17 novembre 1937 en Autriche et résidant au 8, Cadogan Square, GB SW1X OJU Londres, Royaume-Uni; et
- Stouffer Stephen R., né le 14 mars 1956 à Indiana, Etats-Unis d'Amérique et résidant au 225 W. Washington Street, Indianapolis, Indiana 46204, Etats-Unis d'Amérique.
 - 2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:
- Dauphin Jean-Christophe, né le 20 novembre 1976 à Nancy, France, employé privé et professionnellement résidant au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Scheuer Georges, né le 5 juin 1967 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, employé privé et professionnellement résidant au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 3. Le siège social de la Société est au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: T. SAUER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 avril 2010. Relation: LAC/2010/17839. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 27 avril 2010.

Référence de publication: 2010059447/514.

(100059015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Best Fortune S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 100.004.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Richard Chan, sont les suivantes:

Nom: Chan

Prénom(s): Richard Waichi

Adresse privée: Apartment 14; 41, rue Siggy vu Letzebuerg; L-1933 Luxembourg

2) Les coordonnées du gérant, M. James Tsien sont les suivantes:

Nom: Tsien

Prénom(s): James

Adresse privée: 533, Sai Sha Road; Sai Kung; New Territories; Hong Kong

3) Les coordonnées du gérant, M. Thomas Geiger, sont les suivantes:

Nom: Geiger

Prénom(s): Thomas

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

4) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058744/25.

(100058471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.



Hutchison Whampoa IT Services S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 89.942.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058740/13.

(100058506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Industrial Polimers Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 104.134.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INDUSTRIAL POLIMERS SERVICES S.à r.l.

Signatures

Gérant de catégorie A / Gérant de catégorie B Référence de publication: 2010058791/12.

(100058642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Hutchison Ports Vietnam Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 123.402.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Richard Chan, sont les suivantes:

Nom: Chan

Prénom(s): Richard Waichi

Adresse privée: Apartment 14; 41, rue Siggy vu Letzebuerg; L-1933 Luxembourg

2) Les coordonnées du gérant, M. James Tsien, sont les suivantes:

Nom: Tsien

Prénom(s): James

Adresse privée: 533, Sai Sha Road; Sai Kung; New Territories; Hong Kong

3) Les coordonnées du gérant, M. Thomas Geiger, sont les suivantes:

Nom: Geiger

Prénom(s): Thomas

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

4) Les coordonnées du gérant, Mme. Edith Shih, sont les suivantes:

Nom: Shih

Prénom(s): Edith

Adresse privée: 13C; 9, Brewin Path; Hong Kong

5) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058742/29.

(100058503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.



HPH Investments (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 114.071.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Richard Chan, sont les suivantes:

Nom: Chan

Prénom(s): Richard Waichi

Adresse privée: Apartment 14; 41, rue Siggy vu Letzebuerg; L-1933 Luxembourg

2) Les coordonnées du gérant, M. James Tsien sont les suivantes:

Nom: Tsien Prénom(s): James

Adresse privée: 533, Sai Sha Road; Sai Kung; New Territories; Hong Kong

3) Les coordonnées du gérant, M. Thomas Geiger, sont les suivantes:

Nom: Geiger

Prénom(s): Thomas

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

4) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

5) Les coordonnées du gérant, Mme. Susan Chow, sont les suivantes:

Nom: Chow Prénom(s): Susan

Adresse privée: 9A Po Garden; 9, Brewin Path; Mid-Levels; Hong Kong

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Référence de publication: 2010058745/29.

(100058468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Hutchison Whampoa 3G Procurement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 82.518.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Richard Chan, sont les suivantes:

Nom: Chan

Prénom(s): Richard Waichi

Adresse privée: Apartment 14; 41, rue Siggy vu Letzebuerg; L-1933 Luxembourg

2) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, me du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Signature.

Référence de publication: 2010058749/17.

(100058513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Hutchison Whampoa 3G Content S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes. R.C.S. Luxembourg B 78.207.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian



Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058750/13.

(100058517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

HPH Investments 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 130.427.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Richard Chan, sont les suivantes:

Nom: Chan

Prénom(s): Richard Waichi

Adresse privée: Apartment 14; 41, rue Siggy vu Letzebuerg; L-1933 Luxembourg

2) Les coordonnées du gérant, M. James Tsien sont les suivantes:

Nom: Tsien

Prénom(s): James

Adresse privée: 533, Sai Sha Road; Sai Kung; New Territories; Hong Kong

3) Les coordonnées du gérant, M. Thomas Geiger, sont les suivantes:

Nom: Geiger

Prénom(s): Thomas

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

4) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

5) Les coordonnées du gérant, Mme. Susan Chow, sont les suivantes:

Nom: Chow

Prénom(s): Susan

Adresse privée: 9A Po Garden; 9, Brewin Path; Mid-Levels; Hong Kong

Référence de publication: 2010058746/29.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

(100058465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

KKR Columba Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 150.294.

Il résulte d'un contrat d'apport signé en date du 10 mars 2010, que KKR EUROPEAN FUND III, L.P., une société ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, PO Box 309GT, George Town, KYI-1104 Grand Cayman, Iles Caïman, immatriculée auprès du Registre des lles Caïman sous le numéro MC-20071, a apporté onze mille deux cent cinquante (11250) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à la société KKR COLUMBA LIMITED, une société ayant son siège social à Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, KY1-1104 Grand Cayman, Iles Caïman, immatriculée auprès du Registre des lles Caïman sous le numéro 236845.

KKR EUROPEAN FUND III, L.P. détient à présent 1.250 parts sociales dans le capital de la Société et KKR COLUMBA LIMITED détient à présent 11.250 parts sociales dans le capital de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2010.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010058760/20.

(100058376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.



HPH Investments 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 130.428.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Richard Chan, sont les suivantes:

Nom: Chan

Prénom(s): Richard Waichi

Adresse privée: Apartment 14; 41, rue Siggy vu Letzebuerg; L-1933 Luxembourg

2) Les coordonnées du gérant, M. James Tsien sont les suivantes:

Nom: Tsien Prénom(s): James

Adresse privée: 533, Sai Sha Road; Sai Kung; New Territories; Hong Kong

3) Les coordonnées du gérant, M. Thomas Geiger, sont les suivantes:

Nom: Geiger

Prénom(s): Thomas

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

4) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

5) Les coordonnées du gérant, Mme. Susan Chow, sont les suivantes:

Nom: Chow Prénom(s): Susan

Adresse privée: 9A Po Garden; 9, Brewin Path; Mid-Levels; Hong Kong

Luxembourg, le 28 avril 2010. Référence de publication: 2010058747/29. Signature.

(100058460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Auditorium Investments 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 102.628.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian Nicolas Roger

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058752/13.

(100058522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

HPH Investments 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 130.461.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Richard Chan, sont les suivantes:

Nom: Chan

Prénom(s): Richard Waichi

Adresse privée: Apartment 14; 41, rue Siggy vu Letzebuerg; L-1933 Luxembourg

2) Les coordonnées du gérant, M. James Tsien sont les suivantes:

Nom: Tsien Prénom(s): James



Adresse privée: 533, Sai Sha Road; Sai Kung; New Territories; Hong Kong

3) Les coordonnées du gérant, M. Thomas Geiger, sont les suivantes:

Nom: Geiger

Prénom(s): Thomas

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

4) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

5) Les coordonnées du gérant, Mme. Susan Chow, sont les suivantes:

Nom: Chow Prénom(s): Susan

Adresse privée: 9A Po Garden; 9, Brewin Path; Mid-Levels; Hong Kong

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058748/29.

(100058456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Joy S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 119.508.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IOY S. à r.l.

L. DEMARCHI / A. GRAZIANO

Gérant A / Gérante B

Référence de publication: 2010058795/12.

(100058667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Hutchison Whampoa 3G IP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 82.517.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Richard Chan, sont les suivantes:

Nom: Chan

Prénom(s): Richard Waichi

Adresse privée: Apartment 14; 41, rue Siggy vu Letzebuerg; L-1933 Luxembourg

2) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058751/17.

(100058519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

GDH Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 82.578.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing

Prénom(s): Christian



Adresse professionnelle: 3 $^{\rm e}$ étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058756/13.

(100058547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Italia RC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 124.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Italia RC S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2010058793/11.

(100058658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Auditorium Investments 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 74.648.

Les informations suivantes sont à corriger auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg:

1) Les coordonnées du gérant, M. Richard Chan, sont les suivantes:

Nom: Chan

Prénom(s): Richard Waichi

Adresse privée: Apartment 14; 41, rue Siggy vu Letzebuerg; L-1933 Luxembourg

2) Les coordonnées du gérant, Mme. Susan Chow, sont les suivantes:

Nom: Chow Prénom(s): Susan

Adresse privée: 9A Po Garden; 9, Brewin Path; Mid-Levels; Hong Kong 3) Les coordonnées du gérant, M. Christian Salbaing, sont les suivantes:

Nom: Salbaing Prénom(s): Christian

Adresse professionnelle: 3 e étage; 7, rue du Marché-aux-Herbes; L-1728 Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058754/21.

(100058526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Prospero (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté. R.C.S. Luxembourg B 151.899.

Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 20 avril 2010

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2010, la société ATC Corporate Services (Luxembourg) S.A. avec siège social à 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, RCS Luxembourg B 103.123 a transféré la totalité des parts sociales détenues dans la Société (12.500 parts sociales avec une valeur de 1 euro chacune), à la société Prospero Topco Limited, avec siège social à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, lles Cayman, n° d'immatriculation WK-236560.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2010.

Richard Brekelmans

Mandataire

Référence de publication: 2010058757/18.

(100058354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.



Intérieur Décor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 79.302.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010058772/15.

(100058404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Protein System, Société Anonyme.

Siège social: L-8437 Steinfort, 64, rue de Koerich, Z.A. Kaercherwee.

R.C.S. Luxembourg B 63.331.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 26 mars 2010

Le conseil d'administration précise que l'administrateur-délégué Monsieur Thomas PINON dispose d'un pouvoir de signature individuelle pour toutes les opérations entrant dans l'objet de la société.

Luxembourg, le 16 avril 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010058764/13.

(100058534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Nordea Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 562, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 14.157.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 26 mars 2010.

Il résulte dudit procès-verbal que

Mme Gunn Waersted c/o Nordea Bank AB Oslo Branch

Middelthunsgate 17, N-0107 Oslo, Norvège

M. Ove Hygum c/o Nordea Investment Management AB Denmark

Strandgade 3, DK-1401 Copenhague K, Danemark

M. Jhon Mortensen c/o Nordea Bank S.A., 562 rue de Neudorf,

L-2220 Luxembourg, Luxembourg

M. Allan Polack c/o Nordea Investment Management AB Denmark

Strandgade 3, DK-1401 Copenhague K, Danemark

M. Henrik Priergaard c/o Nordea Bank AB Copenhagen Branch

Strandgade 3, DK-1401 Copenhague K, Danemark

M. Johan Sidenmark c/o Nordea Livförsäkring Sverige AB

SE-10571 Stockholm, Suède

M. Jeroen van der Molen c/o Nordea Bank S.A., 562 rue de Neudorf,

L-2220 Luxembourg, Luxembourg

ont été nommés administrateurs de Nordea Bank S.A.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mars 2011.



Luxembourg, le 27 avril 2010. Pour extrait conforme Nordea Bank S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010058767/29.

(100058546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Prairie Rouge S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 67.791.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2010.

Stijn Curfs Mandataire

Référence de publication: 2010058800/12.

(100058365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Krämer Equilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 100.857.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/04/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010058777/10.

(100058387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

SPII Vermeil S.A., Société de Participation Industrielle et Immobilière Vermeil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1230 Luxembourg, 5, rue Jean Bertels.

R.C.S. Luxembourg B 51.817.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 19 avril 2010 les points suivants:

- Démission de Madame Anne SCHMITT, demeurant à L-2175 Luxembourg, 27, rue Alfred de Musset de sa fonction d'administrateur.
- Nomination de Monsieur Jean Pol PHILIPIN, demeurant à B-6640 Vaux sur Sûre, 12, Salvacourt au poste d'administrateur, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice de l'année 2013.

Luxembourg, le 19 avril 2010.

Pour extrait conforme

SPII VERMEIL S.A.

Signature

Référence de publication: 2010058768/18.

(100058560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

BM Concept Lux, Building Management & Concept Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 74, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 92.511.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 14 avril 2010 les points suivants:

- Démission de Monsieur Joël HENIN, demeurant à B-6000 Charleroi, 11, rue du Collège de sa fonction d'administrateur.



- Nomination de Monsieur Johnny DESTERCK, demeurant à B-4280 Avin, 8, rue Alphons Piron au poste d'administrateur pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 14 avril 2010. Pour extrait conforme BM CONCEPT LUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2010058769/18.

(100058562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Naturhome S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, Z.I. In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 97.728.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010058773/15.

(100058407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Sogebat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4959 Bascharage, 24, Zone Op Zaemer.

R.C.S. Luxembourg B 136.561.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010058774/15.

(100058423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Sopimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2C, Z.I. In den Allern.

R.C.S. Luxembourg B 97.567.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010058775/15.

(100058426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.



SPM-Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, Z.I. In den Allern. R.C.S. Luxembourg B 112.784.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2010058776/15.

(100058433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Adjutoris Conseil, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 18, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 105.897.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058785/9.

(100058612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Société Immobilière du Parc des Expositions de Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 10, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 32.511.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Société Immobilière du Parc des Expositions de Luxembourg

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2010058779/13.

(100058418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Autogrill Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 69.270.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010058781/10.

(100058553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

ALLTEC Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy. R.C.S. Luxembourg B 7.694.

Im Jahre zweitausendzehn, den ersten April.

Vor dem unterzeichnenden Notar Joëlle BADEN, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg,

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft "ALLTEC PARTICIPATIONS S.A.", mit Sitz in L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 7.694, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten. Benannte Aktiengesellschaft wurde gemäß notarieller Urkunde am 9. Septem-



ber 1967 gegründet, welche im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 146 vom 12. Oktober 1967, veröffentlicht würde.

Die Satzung wurde verschiedentlich abgeändert und zum letzten Mal gemäss notarieller Urkunde vom 11. November 2008, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2946 vom 11. Dezember 2008.

Die Versammlung wird um 10.00 Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Dominique LAVAL, Vorsitzender des Verwaltungsrates, mit Berufs-anschrift in L-2212 Luxemburg, 6, place de Nancy, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Fräulein Anita MAGGIPINTO, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in L-1212 Luxemburg, 17, rue des Bains.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Frank STOLZ-PAGE, Privatangestellter, mit Berufsanschrift in L-1212 Luxemburg, 17, rue des Bains.

Der Versammlungsvorstand ist hiermit gebildet. Der Vorsitzender erklärt und ersucht den beurkundenden Notar die folgenden Erklärungen zu beurkunden:

- I. Dass die Tagesordnung wie folgt lautet:
- 1. Kapitalreduzierung um einen Betrag von einhundertsechsundsiebzigtausendsechshundertvierundsechzig Euro und vierundachtzig Cent (EUR 176.664,84), um das Gesellschaftskapital von seinem jetzigen Stand von zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000) auf eine Million achthundertdreiundzwanzigtausenddreihundertfünfunddreissig Euro und sechzehn Cent (EUR 1.823.335,16) zu bringen durch die Einverleibung von Verlusten bis zum Betrag von einhundertsechsundsiebzigtausendsechshundertvierundsechzig Euro und vierundachtzig Cent (EUR 176.664,84).
- 2. Kapitalreduzierung um einen Betrag von einer Million einhundertachtundfünfzig Euro und zweiundachzig Cent (EUR 1.000.158,82), um das Gesellschaftskapital von seinem jetzigen Stand von einer Million achthundertdreiundzwanzigtausenddreihundertfünfunddreissig Euro und sechzehn Cent (EUR 1.823.335,16) auf achthundertdreiundzwanzigtausendeinhundertsechsundsiebzig Euro und vierunddreissig Cent (EUR 823.176,34) zu bringen und Annullierung von vierzigtausend und zwölf (40.012) Aktien ohne Angabe von Nennwert.
 - 3. Entsprechende Abänderung von Artikel 5, Absatz 1 der Satzung.
 - 4. Verschiedenes.
- II. Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl ihrer Aktien sind in einer Anwesenheitsliste eingetragen; diese Anwesenheitsliste wird von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und dem Versammlungsvorstand unterzeichnet und bleibt gegenwärtiger Urkunde beigefügt um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre werden nach "ne varietur" Unterzeichnung durch die Erschienenen ebenfalls gegenwärtiger Urkunde beigefügt.

- III. Sämtliche Aktien der Gesellschaft sind auf gegenwärtiger Versammlung anwesend oder vertreten; die anwesenden oder vertretenen Aktionäre bekennen sich als ordnungsgemäß einberufen und erklären vorweg Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben, so dass auf eine förmliche Einberufung verzichtet werden konnte.
- IV. Die gegenwärtige Generalversammlung, die sämtliche Aktien der Gesellschaft vertritt kann in rechtsgültiger Weise über die Tagesordnung beraten.

Nach Beratung fasst die Generalversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt das Kapital der Gesellschaft um einen Betrag von einhundertsechsundsiebzigtausendsechshundertvierundsechzig Euro und vierundachtzig Cent (EUR 176.664,84) zu reduzieren, um es von seinem jetzigen Stand von zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000) auf eine Million achthundertdreiundzwanzigtausenddreihundertfünfunddreissig Euro und sechzehn Cent (EUR 1.823.335,16) zu bringen durch die Einverleibung von Verlusten bis zum Betrag von einhundertsechsundsiebzigtausendsechshundertvierundsechzig Euro und vierundachtzig Cent (EUR 176.664,84).

Die Realität besagter Verluste wurde dem unterzeichnenden Notar nachgewiesen durch die Vorlage einer Bilanz zum 31. Dezember 2009 welche gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt um mit dergleichen einregistriert zu werden

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt das Kapital der Gesellschaft um einen Betrag von einer Million einhundertachtundfünfzig Euro und zweiundachzig Cent (EUR 1.000.158,82) zu reduzieren um es von seinem jetzigen Stand von einer Million achthundertdreiundzwanzigtausenddreihundertfünfunddreissig Euro und sechzehn Cent (EUR 1.823.335,16) auf achthundertdreiundzwanzigtausendeinhundertsechsundsiebzig Euro und vierunddreissig Cent (EUR 823.176,34) zu bringen durch Rückzahlung von einer Million einhundertachtundfünfzig Euro und zweiundachzig Cent (EUR 1.000.158,82) an die Aktionäre der Gesellschaft im Verhältnis ihrer aktuellen Beteiligung im Kapital der Gesellschaft.

In Folge der beiden vorstehenden Kapitalreduzierungen beschliesst die Generalversammlung die Annullierung von vierzigtausend und zwölf (40.012) Aktien ohne Angabe von Nennwert.

Diese Kapitalreduzierung unterliegt den Bestimmungen von Artikel 69 (2) des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften.



Dritter Beschluss

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse wird Artikel 5, Absatz 1 der Satzung der Gesellschaft abgeändert und Zukunft wie folgt lauten:

" Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt achthundertdreiundzwanzigtausendeinhundertsechsundsiebzig Euro und vierunddreissig Cent (EUR 823.176,34), eingeteilt in siebenundzwanzigtausendneunhundertachtundachzig (27.988) Aktien ohne Angabe von Nennwert."

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Kanzlei des unterzeichnenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. LAVAL, A. MAGGIPINTO, F. STOLZ-PAGE und J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A. C., le 2 avril 2010. LAC/2010/14872. Reçu soixante-quinze euros (€ 75,-).

Le Receveur ff. (signé): FRISING.

Für gleichlautende Ausfertigung zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Luxemburg, den 26 avril 2010.

J. BADEN.

Référence de publication: 2010059241/85.

(100059257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

BG Selection SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 135.650.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010058782/10.

(100058558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

BG Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 115.297.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010058783/10.

(100058561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Immobilière du 3 Joseph II, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 64.565.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058786/9.

(100058616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Copri 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 37.477.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058787/9.

(100058618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.



LCF Edmond de Rothschild Conseil, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 59.956.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058788/9.

(100058623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Etruscan Places S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 48.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 129.555.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETRUSCAN PLACES S.à r.l.

LOUV S.à r.l.

Gérant unique

Signature

Référence de publication: 2010058792/14.

(100058644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

PRI Investment, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 88.591.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010058789/9.

(100058627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2010.

Société Luxembourgeoise de Peinture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7312 Müllendorf, 6, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 152.692.

STATUTS

L'an deux mille dix, le treize avril,

par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

ont comparu

- 1) Monsieur José De Oliveira Gomes, maître peintre, né à Pedroso (Portugal), le 8 juillet 1967, demeurant à L-4609 Niederkorn, 32, rue des Ligures,
- 2) Monsieur Paulo Jorge Pinheiro Muacho, contremaître, né à Dudelange, le 18 juin 1974, demeurant à L-7312 Müllendorf, 6, rue des Champs,
- 3) Monsieur Sébastien Gallois, technicien, né à Reims (France), le 29 décembre 1971, demeurant à F-57970 Illange, 3 impasse du Fort France.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes.

- **Art. 1** er . Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.
- **Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de peinture intérieure et extérieure, de décoration, de revêtements de sols et murs ainsi que de toute activité de la branche y afférente.

D'une façon générale elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.



- Art. 3. La société prend la dénomination "Société Luxembourgeoise de Peinture S.à r.l.".
- **Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Steinsel. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune d'un commun accord entre les associés.
 - Art. 5. La durée de la société est illimitée.
- **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125) chacune.
- **Art. 7.** Lorsque la société compte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du code civil.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. Ce consentement n'est toutefois pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des héritiers réservataires soit au conjoint survivant.

- Art. 9. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.
- **Art. 10.** Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.
- Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

- Art. 12. La Société est valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.
- **Art. 13.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- **Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.
 - Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.
- **Art. 16.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.
 - Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 18.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

- **Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.
- **Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Souscription et Libération

Les cent (100) parts sociales sont souscrites comme suit:

1) Monsieur José De Oliveira Gomes, prénommé, dix parts sociales	10
2) Monsieur Paulo Jorge Pinheiro Muacho, prénommé, quarante-cinq parts sociales	45
3) à Monsieur Sébastien Gallois, prénommé, quarante-cinq parts sociales	45
TOTAL: cent parts sociales	100

Toutes ces parts sociales sont immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.



Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant technique pour une durée illimitée:

Monsieur José De Oliveira Gomes, maître peintre, né à Pedroso (Portugal), le 8 juillet 1967, demeurant à L-4609 Niederkorn, 32, rue des Ligures.

2. Est nommé gérant administratif pour une durée illimitée:

Monsieur Sébastien Gallois, technicien, né à Reims (France), le 29 décembre 1971, demeurant à F-57970 Illange, 3 impasse du Fort - France.

3. Le siège social est fixé au 6 rue des Champs à L-7312 Müllendorf.

Avertissement

Le notaire a attiré l'attention des comparants, agissant dans les qualités telles que précisées ci-dessus, que la Société doit obtenir une autorisation d'établissement de la part des autorités administratives compétentes en rapport avec son objet social avant de commencer son activité commerciale, avertissement que les comparants reconnaissent avoir reçu.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (EUR 1.200).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. DE OLIVEIRA GOMES, P. J. PINHEIRO MUACHO, S. GALLOIS et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 avril 2010. LAC/2010/ 16092. Reçu soixante quinze euros €75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 22 avril 2010.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2010059431/101.

(100059396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Quinze S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Quinze S.C.I.).

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval. R.C.S. Luxembourg B 152.712.

L'an deux mil dix, le neuf février.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Orlando Manuel DE FIGUEIREDO FERREIRA, employé privé, né à Almagreira/Pombal (Portugal) le 24 octobre 1971, demeurant à L-8190 Kopstal, 25, rue Schmitz,
- 2.- Monsieur Laurent NOEZ, employé privé, né à Ougree (Belgique) le 27 octobre 1966, demeurant à L-4306 Eschsur-Alzette, 24, rue Michel Rodange,

ici représenté par Monsieur Orlando Manuel DE FIGUEIREDO FERREIRA, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg en date du 05 février 2010.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, présents et représenté comme ci-avant, ont déclaré être les seuls et uniques associés représentant l'intégralité du capital social de la société civile immobilière "QUINZE S.C.I." ayant son siège social à L-4024 Eschsur-Alzette, 371, route de Belval (i.n.2004 70 01 456),

immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section E, numéro 392,

constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, le 25 juin 2004 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 877 du 30 août 2004.

Lesquels associés, agissant comme ci-avant ont requis le notaire d'acter les modifications des statuts suivantes:



Première résolution

L'Assemblée Générale décide de transformer avec effet au 1 ^{er} janvier 2010, la société civile immobilière QUINZE S.C.I. en une société à responsabilité limitée dénommée QUINZE S.à r.I..

Par cette transformation de la société civile immobilière en société à responsabilité limitée, aucune nouvelle société n'est créée, la société à responsabilité limitée étant la continuation de la société civile immobilière telle qu'elle a existé jusqu'à présent, avec la même personnalité juridique, et sans qu'aucun changement n'intervienne tant dans l'actif que dans le passif de cette société.

Que la société est propriétaire d'éléments immobiliers dans un immeuble en copropriété sise à L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval, inscrite au cadastre comme suit:

Commune de Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord

- numéro 1848/17303, lieu-dit "Rue de Belval", place (occupée), immeuble en copropriété, contenant 73 ares 75 centiares

a.- en propriété privative et exclusive:

- le lot 002 AB 00, savoir le dépôt	62,563/1.000
- le lot 029 AU 00, savoir l'emplacement faisant	0.613/1.000
- le lot 030 AU 00, savoir l'emplacement faisant	0.613/1.000
- le lot 031 AU 00, savoir l'emplacement faisant	0.613/1.000
- le lot 032 AU 00, savoir l'emplacement faisant	0.613/1.000
- le lot 033 AU 00, savoir l'emplacement faisant	0.613/1.000
- le lot 034 au 00, savoir l'emplacement faisant	0.613/1.000
b en copropriété et en indivision forcée:	66,241/1.000

soixante-six virgule deux cent quarante et un millièmes dans les parties communes, y compris le sol ou terrain.

Lesdits éléments immobiliers avec toutes les servitudes actives et passives, occultes et apparentes et sans garanties pour différences entre les mesures réelles et celles indiquées du cadastre, cette différence serait-elle même de plus ou de moins d'un vingtième sont évalués à la somme de 627.000,- EUR (SIX CENT VINGT-SEPT MILLE EUROS).

Titre de propriété:

La société QUINZE S.C.I. a acquis lesdits éléments immobiliers aux termes d'un acte de vente en état futur d'achèvement reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 15 octobre 2004, transcrit au deuxième bureau des hypothèques de et à Luxembourg le 3 novembre 2004, volume 1454, numéro 67.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale révoque le gérant Monsieur Orlando Manuel DE FIGUEIREDO FERREIRA, avec effet immédiat et lui confère pleine et entière décharge.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide en conséquence du changement de la forme en société à responsabilité limitée de refondre complètement les statuts de la société pour leur donner la teneur suivante:

- Art. 1 er. La société à responsabilité limitée existe sous la dénomination de QUINZE S.à r.l.
- **Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la Ville d'Esch-sur-Alzette. Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune, par simple décision du ou des gérant(s).
 - Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente, la location et la mise en valeur d'immeubles pour compte propre.

La société peut en outre accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat ainsi que de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, exécuter ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobilière ou mobilière.

Elle pourra, d'une façon générale, faire tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.



L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

- **Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-), représenté par CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125,-) chacune, entièrement libérées, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.
- **Art. 6.** Les parts sont insaisissables, elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non-associé qu'avec l'accord des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts en cession. Les valeurs de l'actif net du dernier bilan approuvé serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

- Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par les associés réunis en assemblée générale, qui désignent leurs pouvoirs. Le gérant peut sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoir.
 - Art. 8. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.
- **Art. 9.** Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:
 - 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
 - le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10. Le décès ou l'incapacité d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés.

Art. 11. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Quatrième résolution

Les associés nomment pour une durée indéterminée aux fonctions de gérant Monsieur Orlando Manuel DE FIGUEI-REDO FERREIRA, employé privé, né à Almagreira/Pombal (Portugal) le 24 octobre 1971, demeurant à L-8190 Kopstal, 25, rue Schmitz, lequel aura tous pouvoirs de représenter et d'engager la société par sa seule signature, y compris le pouvoir de constituer hypothèques et d'accorder mainlevée.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à approximativement 1.000,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: O.M.DE FIGUEIREDO FERREIRA, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 février 2010. Relation: LAC/2010/7427. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2010.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2010059434/119.

(100059767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Arcelor Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 46.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010060234/9.

(100059686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck